



Procès-Verbal

Commission Régionale des Délégations

Réunion du 22 Juillet 2019

Président : LONGERE Pierre
Présent : HERMEL Jean-Pierre

INDISPONIBILITES :

Les délégués doivent communiquer dès à présent au service « compétitions » leurs indisponibilités jusqu'au 01 OCTOBRE.

Les fiches de renseignements 2019/2020 ont été adressées à chaque délégué. Tout retard dans l'envoi en retour entrainera la non désignation.

COURRIER RECU :

District de l'Ain : Demande de délégués pour le 1^{er} tour de la Coupe de France. Noté.

A L'ATTENTION DES DISTRICTS :

Les responsables des Commissions « COUPES » de chaque District sont invités à communiquer à la Commission leur demande de désignation d'un Délégué à l'occasion des 1^{er} et 2^{ème} tours de la Coupe de France 2019/2020 et ceci avant le 15 août 2019.

Pierre LONGERE,
Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,
Secrétaire de séance